

Février 2015

## ***Information aux employeurs***

### **Expert/-e en prévention des infections associées aux soins avec diplôme fédéral**

#### **Un nouveau titre professionnel dans les domaines de la santé et des soins**

De nouveaux titres, les examens fédéraux (brevet et diplôme), sont apparus dans le domaine de la santé depuis le transfert à la Confédération de la compétence de la Croix-Rouge suisse (CRS) de réglementer les formations aux professions de la santé.

A côté des formations de base, de nombreuses spécialisations réglementées jusque-là par les associations professionnelles ou la CRS, le sont ou le seront dorénavant par la Confédération.

Le diplôme d'expert/-e en prévention des infections associées aux soins est un exemple récent de cette évolution.

En effet, depuis 2013, les expertes/ expert en prévention des infections associées aux soins bénéficient d'un diplôme fédéral édicté par le SEFRI, dont la responsabilité de l'examen est assurée par l'association suisse des infirmières et infirmiers (ASI-SBK) et ses groupes spécialisés (Dibis, sipi), H+ Les Hôpitaux de Suisse, et la société suisse d'hygiène hospitalière (SSH).

Le profil de compétences de ces professionnels a été redéfini au cours de l'élaboration du règlement de l'examen, sur la base d'un large consensus des milieux concernés. Il correspond à un niveau de compétences élevé, qui les qualifie pour intervenir dans toutes les institutions de soins.

Les expert-e-s en prévention des infections associées aux soins sont dotées de compétences spécialisées solides en prévention des infections, auxquelles viennent s'ajouter des compétences tant en analyse de situation, de gestion de projet, que de pédagogie. Les projets ou conseils portés par ces expert-e-s s'adressent à tout personnel spécialisé ou non, quel que soit son niveau ou domaine de qualification. Un positionnement au niveau de l'état-major lui offre la possibilité d'agir de manière transversale et ainsi de valoriser toutes ses compétences au profit de la prévention des infections et de la qualité des soins de l'institution dans son entier.

Pour atteindre et vérifier ces diverses compétences citées, les formations et les procédures de validation existantes ont été adaptées. L'examen fédéral se déroule de manière identique dans toute la Suisse.

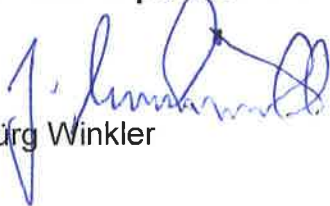
## Qu'est –ce qu'un examen fédéral - Quelle valeur lui attribuer ?

Contrairement aux formations classiques (ES; HES; EPD ES ou certificats d'associations) bien connues dans les institutions de la santé, la réglementation des examens professionnels porte sur les compétences attendues au moment de l'examen final et non sur le curriculum de formation : les examens fédéraux doivent alors permettre de démontrer les compétences atteintes dans le but de les valider. Ils restent les seuls titres qui permettent de définir et de réglementer précisément un profil de compétences unifié au niveau fédéral lors d'une spécialisation ou d'un approfondissement.

De manière générale, bien que s'exprimant de manière très diversifiée, le niveau des compétences visées par les examens fédéraux supérieurs (diplômes) est au minimum comparable à celui des EPD ES (p.ex. en soins intensifs ou soins d'anesthésie, ou d'urgences) ou des DAS (diplôme d'études avancées). Le diplôme fédéral supérieur est un titre de niveau tertiaire. Il est **le plus élevé dans le système de la formation professionnelle**. Comme la réglementation par la Confédération des formations post diplômes (avec un plan d'étude cadre) est vouée à disparaître, les examens fédéraux supérieurs sont appelés à remplacer nombre de « spécialisations », soit chaque fois qu'une réglementation à un niveau élevé de compétences s'avèrera nécessaire pour assurer la sécurité des patients, la qualité des soins et pour garantir aux employeurs la transparence quant aux compétences acquises.

Espérant par ce message participer à la compréhension de l'évolution du système de formation et à la reconnaissance des nouveaux titres fédéraux, les associations signataires vous remercient de prendre en compte ces éléments et ainsi de contribuer à l'attractivité de ces nouveaux titres, de même qu'à la qualité et la sécurité des soins.

**H+ Les Hôpitaux de Suisse**



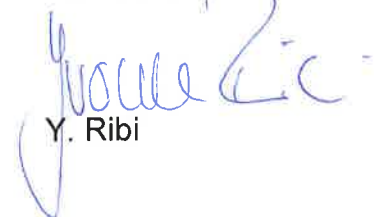
Jürg Winkler

**SSHH**



Gerhard Eich

**ASI-SBK**



Y. Ribic

Berne,

l'organe responsable de l'examen fédéral de l'expert en prévention des infections associées aux soins, février 2015